

2769

KI/Sem.Synth.Plan.D'ocf.Rég/Atel.N°2/GF/AD

RAPPORT DES TRAVAUX DE L'ATELIER N°2

Rapporteur : Mademoiselle Ndèye Gnilane FAYE

L'atelier N°2 avait pour thème : Education, Formation des Femmes et Scolarisation des petites filles.

Ont participé aux travaux de cet atelier :

- Madame Seynabou Sy DIBA, Présidente ASEK ;
- Monsieur Pathé SARR, Chef SDDC Kaffrine ;
- Madame Yaram TOURE, Coordinatrice FAFS/KK ;
- Madame Madeleine GOMIS, Directrice CETF de Kaffrine ;
- Monsieur CISSE, Inspecteur, Inspection d'Académie de Kaolack ;
- Madame Fatou Binetou DIAGNE, APROFES Kaolack ;
- Madame Aminata SARR, RND ;
- Madame Oulimata DIA, Consultante ;
- Madame Khady DIANE, Vice Présidente Quinzaine de la Femme à Nioro ;
- Mademoiselle Ndèye Gnilane FAYE, Juriste CIJ/RADI/KK ;

Les membres ont désigné Madame Aminata SARR pour présider les travaux et Mademoiselle Ndèye Gnilane FAYE, Rapporteur.

Après avoir procédé à l'amendement du rapport de la Commission Régionale N°2, en tenant compte des suggestions faites en plénière, l'atelier a décidé de suivre le plan de rédaction suivant proposé par la délégation assurant la supervision des travaux :

- I/ ANALYSE APPROFONDIE DE LA SITUATION ACTUELLE
- II/ CONTRAINTES ET OPPORTUNITES
- III/ LES OBJECTIFS
- IV/ LES STRATEGIES
- V/ LE PROGRAMME CHIFFRE
- VI/ RECOMMANDATIONS

I/ ANALYSE DE LA SITUATION

Les femmes constituent la majorité des habitants de la Région de Kaolack, 51,2% sur une population estimée en 1996 à 996807 (Source service Régional de la Statistique).

Le taux d'analphabétisme est très élevé dans cette couche avec 84%.

Le taux d'instruction est également très faible : 40,9% de l'effectif, réparti de la manière suivante :

- 51,15% dans le Préscolaire ;
- 42,5% dans le Primaire ;
- 30,9% dans le Moyen secondaire.

Cela montre qu'au fur et à mesure que l'on remonte l'échelon de la scolarité, la présence des filles a tendance à diminuer.

Au plan des infrastructures et conditions d'études, on note dans la Région de Kaolack, une insuffisance et une disparité qui handicapent l'évolution de l'instruction de la couche féminine.

Ainsi, au niveau du préscolaire, on compte seulement trois (3) écoles publiques dont deux (2) dans la Commune de Kaolack et un dans la Commune de Nioro. Il existe également des écoles maternelles privées mais les frais de scolarité qui y sont pratiqués ne sont pas à la portée de toute la population.

Au niveau du primaire, la répartition de la carte scolaire n'est pas homogène c'est-à-dire qu'il y a des zones où il n'y a pas d'écoles sur un rayon qui peut atteindre 7km.

Le problème du coût élevé de la scolarité se pose également dans la Région depuis la dévaluation du Franc CFA ; cela a un effet négatif sur l'éducation des femmes surtout avec le désengagement progressif de l'Etat qui se manifeste dans le secteur de l'éducation par l'insuffisance des fournitures scolaires et le retard accusé dans la distribution de celles-ci qui entraîne un démarrage très lent des cours, l'équipement non renouvelé des Etablissements scolaires (laboratoires des Lycées) et des Centres d'Enseignement Technique Féminin.

Sur le plan de la Formation des femmes, on note une insuffisance du nombre de femmes ayant reçu une formation technologique et une faible connaissance des femmes en matière de gestion.

Sur le plan social, on peut citer la division sexiste du travail qui confinent les petites enfants dans les travaux domestiques.

II/ INVENTAIRE DES CONTRAINTES ET DES OPPORTUNITES

1°) Contraintes

- Problème spécifique aux femmes liés à la maternité ;
- Mariage précoce ;
- Préjugés socio-culturels ;
- Lourdeur des tâches domestiques ;
- Pauvreté qui se féminise de plus en plus ;
- Manque de main-d'oeuvre dû à l'exode rural ;
- Inadéquation entre l'école et le monde du travail.

Cependant, il existe dans la Région des opportunités.

1°) Opportunités

- Engouement des femmes pour l'alphabétisation surtout en milieu rural;
- Besoin de formation des femmes sur les réformes administratives (Régionalisation) ;
- Présence de nombreuses ONG ayant des volets "formation-éducation" telles que : **PLAN INTERNATIONAL, AFRICARE, APROFES, RADI, FONGS, CARITAS, FDEA**. Et de projets tels que le **PDRH, GTZ (projet allemand)**, le **projet 1000 classes avec priorité aux femmes du Ministère de l'éducation de Base**.
- Existence d'Associations de langues et même d'une union communale des Associations de langues ;
- Potentialités économiques certaines que recèle notre Région en particulier le Département de Kaffrine.

III/ OBJECTIFS PRIORITAIRES ET OPERATIONNELS

Ils sont définis à deux (2) niveaux : court et moyen terme.

1°) Court terme

- Réduire de moitié le taux d'analphabétisme féminin : 84 à 40% ;
- Relever le taux de scolarisation féminine de 40 à 60% ;
- Oeuvrer à l'insertion des filles diplômées dans la vie active ;
- Réduire au maximum les déperditions scolaires ;
- Assurer un accès égal à l'éducation en adoptant au besoin une discrimination positive en faveur des filles.

2°) **Moyen terme**

- Eliminer définitivement l'analphabétisme féminin ;
- Amener le taux de scolarisation féminin de 60 à 100% ;
- Veiller au maintien des filles à l'école jusqu'au niveau moyen au minimum ;
- Encourager la formation technique et professionnelle des filles ;

IV/ LES STRATEGIES

STRATEGIES POUR LES OBJECTIFS A COURT TERME

- 1°) - ouverture des classes d'alphabétisation en grand nombre ;
 - formation de monitrices d'alphabétisation ;
 - allégement des travaux ménagers ;
- 2°) - campagne de sensibilisation à l'endroit des parents et prévoir un temps fort à l'occasion de la Journée Nationale de la scolarisation des filles le 20 Mai à Kaolack ;
 - améliorer la distribution de la carte scolaire ;
 - associer les groupements de femmes dans le recrutement des filles ;
 - régulariser l'Etat Civil à temps par la reprise des audiences foraines en milieu rural avec la réduction des frais de jugement ;
 - assurer la gratuité des fournitures ;
 - recruter des enseignants en nombre suffisant ;
 - supprimer les stéréotypes dans les manuels scolaires ;
 - octroyer des bourses aux filles nécessiteuses ;
- 3°) - création de projets et de GIE et insertion dans les services publics ou privés (structures sanitaires, hôtelières, scolaires) ;

- 4°) - ouverture de classes spéciales pour les jeunes filles ayant arrêté leurs études pour leur permettre de se préparer aux examens ;
- Valoriser les classes à double flux en intégrant les activités extra-muros ;
- 5°) - accepter les filles à scolariser jusqu'à 9 ans.

STRATEGIES POUR LES OBJECTIFS A MOYEN TERME

- 1°) - extension des classes d'alphabétisation ;
- faire des campagnes d'alphabétisation au profit des agents des services publics ;
- encourager la production de documents et journaux en langues nationales ;
- 2°) - ouvrir l'école au milieu en utilisant les personnes ressources à l'instar des écoles pilotes ;
- montrer en exemple des réussites féminines ;
- louer les bienfaits de l'école dans des poèmes en langues nationales ;
- 3°) - instituer l'uniforme dans les établissements scolaires ;
- réouverture des internats dans les lycées et les écoles de formation ;
- supprimer les classes à double flux ;
- octroyer des bourses aux filles nécessiteuses ;
- rapporter la décision excluant les filles-mères des établissements scolaires ;
- permettre aux filles mères de reprendre leurs études après leur accouchement ;
- généraliser l'éducation familiale et sociale dans les collèges à partir de la sixième ;
- 4°) - octroyer une bourse ou aide automatique aux filles qui s'orientent vers les séries scientifiques et leur assurer des cours de renforcement ;
- multiplier les lycées techniques pour les rapprocher des élèves ;

- réhabiliter certains centres de formation technique, tels que le CIH de Gandiaye et le CPA de Nioro, pour la prise en charge du recyclage des femmes.

V/ ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION OPERATIONNEL ET CHIFFRE

cf. Tableau en annexe

OBSERVATIONS : Il a été noté dans le plan la construction de deux (2) lycées dans les Départements de Kaffrine et de Nioro parce que, bien qu'existant dans ces localités, ces établissements sont logés dans des locaux peu fonctionnels.

Concernant le coût des projets formation en gestion, celui-ci n'a pas été quantifié dans le plan parce que ce volet est pris en charge dans le financement des projets socio-économiques (forages, moulins, décortiqueuses etc ...).

Concernant le recrutement des deux cent vingt huit (228) enseignants, il faut préciser que la moitié doit être réservée au sexe féminin.

VI/ RECOMMANDATIONS

Pour une réalisation des objectifs définis dans ce plan, l'atelier recommande:

- l'implication des syndicats d'enseignants dans les campagnes de scolarisation et d'alphabétisation ;
- la mise en contribution des ONG présentes dans la Région ;
- l'ouverture des classes publiques pour l'alphabétisation des femmes ;
- la mise en place d'un fonds de l'éducation à financer par toutes les associations féminines ;
- le redéploiement du personnel féminin à tous les niveaux d'enseignement afin d'avoir une répartition plus judicieuse et plus équitable sur le plan national ;
- la prise en charge des classes spéciales par des enseignantes désignées par leur Syndicat ;

- l'incitation des femmes à s'organiser au niveau de leur village pour la mise en place et la prise en charge de garderies d'enfants;
- une évaluation du plan d'action partielle par an et une évaluation finale en l'an 2000 ;
- l'hébergement dans les case-foyers des filles qui doivent continuer leurs études au niveau des départements en attendant la construction de centres d'accueil.